

INSTITUT OCEANOGRAPHIQUE PAUL RICARD

ILE DES EMBIEZ

83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

**YZICO
16, Avenue du Bel-air
75012 – PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'INSTITUT OCEANOGRAPHIQUE PAUL RICARD tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, expose les règles et méthodes comptables relatives aux états financiers. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

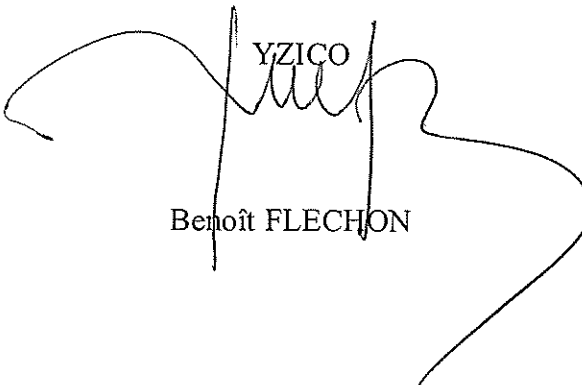
.III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 30 Mai 2014

Le commissaire aux Comptes


YZICO
Benoît FLECHON

INSTITUT OCEANOGRAPHIQUE PAUL RICARD

Y



BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 (en Euros)

ACTIF		PASSIF	
	TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
DEPOT MARQUE MARINE LIFE	199 18	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	65 383,94
IMMOB CD KAMPI + SITE INTERNET 166 219,39		RESULTAT DE L'EXERCICE	90 218,54
AMORT CD KAMPI+SITE INTERNET (135 219 39)		TOTAL	155 602,48
IMMOBILISATIONS CORPORELLES 289 588,00	54 533 70	PROVISIONS POUR CHARGES	
AMORTISSEMENTS IMMOB CORPO (234 451 39)		PROVISIONS POUR RISQUES	
AGENC MEUBLANT EXPLOIT		INDEMNITES DEPART A LA RETRAITE	44 873,06
AMORTISSEMENTS AGENC MEUB		CAUTIONS RECUES	300,00
PRETS-DEPOTS&CAUTIONNEMENT	3 541 23	DETTES	
TOTAL	58 276,11	VIREMENTS INTERNES	
ACTIF CIRCULANT		FOURNISSEURS CREDITEURS	6 541,90
STOCKS MARCHANDISES DIVERSES (livres+objets)	17 446 83	PERSONNEL - charges à payer	72 349,36
DEPRECIATION STOCK (livres+CD)	(5 631,44)	CHARGES SOCIALES	35 864,48
FOURNISSEURS DEBITEURS		IMPOTS	3 834,23
CLIENTS		FACTURES NON PARVENUS	
IMPOTS	591 00	FORMATION CONTINUE	
PERSONNEL - avances		CHARGES A PAYER	19 357,56
CONTRATS SCIENTIFIQUES EN COURS		Produit divers	
RECETTES A ENCAISSER		TOTAL CLASSE 4	137 947,03
TOTAL	12 456,44	TOTAL CLASSE 5	581000
DISPONIBILITES		SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT	
SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT	155 032 64	VIREMENTS NON-IMPUTES	
BLB/CIC	63 678 17	TOTAL CLASSE 5	582000
CHEQUES POSTAUX	173 30		584000
CAISSE	5 463 12	PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	100 000,00
REMISE ESPECE A DEPOSER	300 00		
REMISE CHEQUE A DEPOSER	997 00		
TOTAL	225 694,23		
COMPTE DE REGULARISATION			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 374 05		
PRODUITS A RECEVOIR	135 422 54		
TOTAL ACTIF	438 723,37 €	TOTAL PASSIF	438 723,37 €

INSTITUT OCEANOGRAPHIQUE PAUL RICARD



EUROS

RESULTATS COMPARATIFS AU 31 DECEMBRE 2013

		31/12/2013	31/12/2012	EVOL MONTANT	EVOL %
		<i>BALANCE</i>	<i>BALANCE</i>		
VENTE DE MARCHANDISES (livres, objets divers,CD)	classe 70	37 533,98	43 311,43	- 5 777,45	
ETUDES - CONTRATS SCIENTIFIQUES	classe 70			-	
ENTREES-CAUSERIES-CONFERENCES	classe 70	63 484,30	62 265,90	1 218,40	
SUBVENTION RICARD	classe 74	580 000,00	580 000,00	-	
SUBVENTION AUTRES	classe 74	147 150,00	144 475,00	2 675,00	
SUBVENTION RICARD WWF	classe 74		34 093,11	- 34 093,11	
SUBVENTION OPER GARLABAN CINEMAR	classe 743	-	-		
COTISATIONS	classe 75	815,00	6 090,00	- 5 275,00	
PRODUITS DIVERS	classe 75	19 970,13	1 868,34	18 101,79	
REPRISE PROV I.D.R	classe 78	57 070,18	22 121,27	34 948,91	
TRANSFERT DE CHARGES	classe 79			-	
TOTAL RECETTES		906 023,59	894 225,05	11 799	1,32%
ACHATS et FOURNITURES	classe 60	- 79 144,12	- 125 700,83	46 556,71	
SERVICES EXTERIEURS	classe 61	- 74 532,01	- 56 741,30	- 17 790,71	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	classe 62	- 112 589,51	- 127 081,93	14 492,42	
AUTRES IMPOTS	classe 63	- 32 192,70	- 45 948,89	13 756,19	
FRAIS DE PERSONNEL	classe 64	- 461 536,14	- 504 162,60	42 626,46	
AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	classe 68	- 55 633,35	- 29 498,63	- 26 134,72	
TOTAL DEPENSES		-815 627,83	-889 134,18	73 506,35	8,27%
RESULTAT EXPLOITATION		90 395,76	5 090,87	85 304,89	
CHARGE EXCEPTIONNEL	classe 67	- 2 677,22	-	- 2 677	
PRODUIT EXCEPTIONNEL	classe 77	2 500,00		2 500	
EXCEDENT DE LA PERIODE (* benefice) (- perte)		90 218,54	5 090,87	85 127,67	1672,16%

INSTITUT OCEANOGRAPHIQUE PAUL RICARD**ANNEXE**

Au bilan avant répartition de l'exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2013 dont le total est de : 438 723.37€

Et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 90 218.54€

L'exercice couvre la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 Décembre 2013.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

ANNEXE 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions de l'arrêté du 27 avril 1982 portant approbation du plan comptable général révisé, modifié par l'arrêté du 9 décembre 1986, et celles du règlement CRC 99 – 01 du 16 février 1999, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les règles générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques.

Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement accordées pour plusieurs exercices, sont réparties en fonction des périodes d'attribution définies dans la convention. Lorsqu'une subvention de fonctionnement, inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur est inscrit au compte de résultat dans la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan sous le compte fonds dédiés. Les sommes inscrites sous cette dernière rubrique sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, sur la durée d'une année quelque soit l'actif amortissable.

Créances

Les créances ont été valorisées à leur valeur nominale.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires

ANNEXE 2 – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE 2.1

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS (en K€)

RUBRIQUES ET POSTES	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			
	01/01/2013	Augm.	Diminutions	31/12/2013	01/01/13	Augm.	Diminutions	31/12/2013
<u>FONDS COMMERCIAL</u>								
<u>AUTRES IMMOB. INCORPORELLES</u>	135			135	135			135
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>								
Terrains								
Constructions	121	3		124	116	2	0	118
Inst. Tech. Mat. Out. Ind.	161	4	0	165	107	9	0	116
Autres immob. Corporelles								
<u>IMMOBILISATIONS EN COURS</u>								
<u>AVANCES ET ACOMPTES</u>								
<u>IMMOBILISATION FINANCIERES</u>								
Autres participations								
Autres titres immobilisés	5		1	4				
Prêts/Autres immob. Financières								
	421	7	1	427	358	11	0	369

ANNEXE 2.2**PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (en K€)**

<u>Rubriques et postes</u>	Valeurs brutes			31/12/2013
	01/01/2013	Augmentations	Diminutions	
Provisions Réglementées				
Provisions pour Risques et charges	57		12	45
Provisions pour Dépréciations	6			6
	63	0	12	51

ETAT PAR ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES (en K€)**CREANCES (en K€)**

	Montant Brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus 1 an
<u>Actif immobilisé</u>			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4	1	3
<u>Actif circulant</u>			
Créances clients et Comptes rattachés	0	0	0
Autres créances		0	0
<u>Charges constatées d'avance</u>	7	7	0
<u>Produits à recevoir</u>	135	135	0
TOTAL	146	143	3

DETTES (en K€)

	Montant Brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus 1 an et 5 ans au plus	Dont à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit - à 1 an maximum à l'origine - à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7	7		
Dettes fiscales et sociales	112	112		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	19			
Produits constatés d'avance	100	100	0	
TOTAL	238	238	0	0

CHARGES A PAYER (en K€)

- Incluses dans les postes :	
Commissaires aux comptes	6
Gérance Embiez	6
EDF+EAU 4T13	7
TOTAL	19

ANNEXE 4

SUBVENTIONS A RECEVOIR (en K€)

	Subventions Attribuées	Encaissement ce jour	Reste à recevoir
Comunauté Agglom. Toulon	17	12	5
Caisse d'épargne	300	200	100
Convention PACA	15	8	7
Convention FEP/ ETAT	58	35	23

